



Compte rendu du C2EN – 15.02.2019

Déclarations liminaires : [lire celle du SE-UNSA](#)

Quelques chiffres concernant le département : près de 80% du territoire en ZRR avec une scolarisation des - 3 ans dans la limite des places disponibles.

- 194 écoles : 1-4 classes
- 99 écoles de 5-10 classes
- 5 écoles de 11 classes et plus.

Le département est maillé par un réseau d'écoles à peu de classes. La compétence scolaire est singulière : 79, 77% par les communes, 23% par les intercommunalités. Des réorganisations sont en discussion. Le devenir des RPI appartient aux communes, mais les effectifs parfois précipitent des décisions.

Le département est doté de :

- 165 remplaçants
- 30 PDMQDC sur 36 écoles principalement en Zone rurale et 13 en REP.
- 94,5 ETP enseignants à besoin particuliers (allophones, situation de handicap comme RASED).
- 5,50 ETP aide à la direction.

Le numérique : 100% des écoles connectées.

L'IA annonce que la démographie du département est inquiétante. - 452 élèves en moins à la rentrée. Le département sera certainement plus encore dans le négatif. Depuis 2016, le département a gagné + 23 postes pour 1441 élèves en moins. La réalité se confirme d'année en année... et il n'est pas noté d'inversion de tendance. Toutes les EPCI sont touchées mais inégalement : Parthenay Gâtine : -18% ; L'agglomération 2B : -2%. Thouarsais, Haut Val de Sèvre, Mellois sont négatif.

Pour le département, les choix forts du DASEN :

- Dédoublage des CE1 en REP.
- Effort sur les seuils en maternelle : seuil abaissé à 28 élèves par classes
- Déclinaison du plan Mathématiques : création du CPD
- 2 congrès : en novembre celui en mathématiques et juin 2020 : congrès national de l'AGEEM
- Direction d'école : décharge supplémentaire malgré des fermetures annoncées. L'IA réaffirme le rôle important de la direction d'école : soit 5 postes ½ en plus.
- Maintien de tous les plus de maîtres que de classes (PDMQDC).

- Souhait de renforcer les brigades soutien : aide aux écoles qui rencontrent des difficultés ponctuelles. C'est nécessaire pour désamorcer rapidement des situations.
- La carte de février doit provisionner la carte de juin et septembre pour les ouvertures. S'il reste des postes en septembre, ils retourneront dans la classe pour donner l'opportunité de faire baisser les moyennes.
- La carte scolaire 2019 anticipera la carte de 2020.

Question diverses :

La révision de la carte de l'éducation prioritaire sera conduite au niveau national dans un premier temps et les périmètres pour le moment restent ce qu'ils sont. La carte de l'éducation prioritaire se fait en fonction de critères sociaux et géographiques.

